

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DES ACTIONNAIRES DU 28 AVRIL 2020

- **Quorum atteint et résolutions votées dans le cadre de l'Assemblée générale ordinaire**
- **Quorum non atteint et seconde convocation le 20 Mai 2020 dans le cadre de l'Assemblée générale extraordinaire**
- **Quorum d'ores et déjà atteint et majorité acquise pour adopter les résolutions de l'Assemblée générale extraordinaire**

Paris, France; Cambridge, Massachusetts (USA); 28 avril, 2020 – NANOBOTIX (Euronex : NANO – ISIN: FR0011341205 – la « Société »), société pionnière en nanomédecine développant de nouvelles approches thérapeutiques pour le traitement du cancer, annonce aujourd'hui que le quorum, dans le cadre de son Assemblée générale ordinaire a été atteint.

Les actionnaires ayant voté par correspondance ou ayant donné pouvoirs au Président ont représenté un total de 4 823 515 actions ayant droit de vote sur les 22 715 971 actions composant le capital social et ayant le droit de vote.

Le quorum atteint étant de 21,23% du capital social, l'Assemblée générale pourra uniquement délibérer sur les résolutions relevant de la compétence de l'assemblée générale ordinaire, le quorum requis pour statuer sur les points de l'ordre du relevant de la compétence de l'assemblée générale extraordinaire n'étant pas atteint.

Les résolutions soumises à l'assemblée générale extraordinaire réunie le 28 avril 2020 seront soumises à une nouvelle Assemblée générale extraordinaire appelée à se réunir, sur seconde convocation, le 20 mai 2020 à 14h30, étant précisé qu'au regard des votes par procuration reçus ce jour, le quorum pour cette seconde Assemblée est d'ores et déjà atteint et la majorité requise pour adopter les résolutions concernées assurée.

Tous les documents préparatoires relatifs à l'Assemblée générale peuvent être consultés sur le site internet de la Société : www.nanobiotix.com/fr/assemblee-generale/.

Compte tenu des mesures de confinement annoncées par le gouvernement visant à minimiser l'impact de l'épidémie de coronavirus, ne permettant pas, comme habituellement, une rencontre physique entre la Société et ses actionnaires, l'Assemblée générale extraordinaire se tiendra à huis-clos, hors la présence des actionnaires. Conformément aux recommandations de l'AMF sur le sujet, Nanobiotix a mis en place une solution alternative, sous forme de web conférence à laquelle tout actionnaire pourra se connecter en s'identifiant sur le portail suivant :

https://channel.royalcast.com/nanobiotix/#!/nanobiotix/20200428_1

Les modalités de vote à l'Assemblée générale du 20 mai 2020 seront similaires à celles décrites dans le communiqué de presse de la Société du 8 avril 2020.

Les modalités d'organisation de l'assemblée générale extraordinaire pourraient évoluer en fonction des impératifs sanitaires et/ou légaux. Les actionnaires sont ainsi invités à consulter régulièrement la rubrique dédiée à l'assemblée générale de 2020 sur le site de la Société : www.nanobiotix.com/fr/assemblee-generale/.

À propos de NANOBIOTIX : www.nanobiotix.com

Créée en 2003, Nanobiotix est une société pionnière et leader en nanomédecine, développant de nouvelles approches pour améliorer radicalement les bénéfices pour les patients, et amener la nanophysique au cœur de la cellule.

La philosophie de Nanobiotix est de faire appel à la physique pour concevoir et proposer des solutions inédites, efficaces et généralisables pour répondre à d'importants besoins médicaux non satisfaits.

Le premier produit d'une nouvelle classe, NBTXR3, dont Nanobiotix est propriétaire, a pour objectif l'expansion des bénéfices de la radiothérapie à des millions de patients atteints de cancers. Le programme d'Immuno-Oncologie de Nanobiotix pourrait apporter une nouvelle dimension aux immunothérapies en oncologie.

Nanobiotix est cotée sur le marché réglementé d'Euronext à Paris (Code ISIN : FR0011341205, code mnémonique Euronext : NANO, code Bloomberg : NANO:FP). Le siège social de la Société se situe à Paris, en France. La Société détient également une filiale, Curadigm, située en France et aux Etats-Unis, ainsi que d'une filiale à Cambridge, aux Etats-Unis et de deux filiales en Europe, en Espagne et en Allemagne.

Contacts

Nanobiotix

Département communication

Brandon Owens

VP, Communications

+1 (617) 852-4835

contact@nanobiotix.com

Département relations investisseurs

Noel Kurdi (US)

Director, Investor Relations

+1 (646) 241-4400

investors@nanobiotix.com

Ricky Bhajun (EU)

Senior Manager, Investor Relations

+33 (0)1 79 97 29 99

investors@nanobiotix.com

Relations Presse

France – TBWA Corporate

Pauline Richaud

+ 33 (0) 437 47 36 42

Pauline.richaud@tbwa-corporate.com

US – RooneyPartners

Marion Janic

+1 (212) 223-4017

mjanic@rooneyco.com



Avertissement

Le présent communiqué contient des déclarations prospectives relatives à Nanobiotix et à ses activités, y compris ses perspectives et le développement de produits candidats. Nanobiotix estime que ces déclarations prospectives reposent sur des hypothèses raisonnables. Cependant, des déclarations prospectives ne constituent pas des garanties d'une performance future, étant donné qu'elles portent sur des événements futurs et dépendent de circonstances qui pourraient ou non se réaliser dans le futur, et de divers risques et incertitudes, dont ceux décrits dans le document de référence de Nanobiotix enregistré par l'Autorité des marchés financiers (AMF) le 30 avril 2019 (numéro d'enregistrement R.19-018), dont une copie est disponible sur le site internet de la Société (www.nanobiotix.com), et de l'évolution de la conjoncture économique, des marchés financiers et des marchés sur lesquels Nanobiotix est présente. Les déclarations prospectives figurant dans le présent communiqué sont également soumises à des risques inconnus de Nanobiotix ou que Nanobiotix ne considère pas comme significatifs à cette date. La réalisation de tout ou partie de ces risques pourrait conduire à ce que les résultats réels, conditions financières, performances ou réalisations de Nanobiotix diffèrent significativement des résultats, conditions financières, performances ou réalisations exprimés dans ces déclarations prospectives. Nanobiotix décline toute responsabilité quant à la mise à jour de ces déclarations prospectives